

La constitution immédiate de l'Etat du Sleswig-Holstein. L'Assemblée a la confiance que le peuple des duchés persévérera avec fermeté et courage dans son attitude.

3^e L'Assemblée déclare que c'est un devoir pour les représentations du peuple allemand de s'accorder à aucun gouvernement les emprunts ou les impôts qui pourraient être demandés en faveur de la politique d'oppression suivie jusqu'ici. Si les affaires des duchés sont résolues dans le sens du droit, les frais de guerre devront être supportés proportionnellement par l'Allemagne entière.

Les membres de l'Assemblée étaient au nombre de 263. L'Assemblée a constitué de nouveau le comité des trente-six.

Rome, 1^{er} octobre.

La Congrégation de l'Index a condamné les Œuvres suivantes :

Esquisse de l'histoire de la philosophie (en allemand), par Schward ;
Idees de l'humanité pour la vie (en espagnol), par Sanz ;

La sacerdoco est une maladie chronique du genre humain (en italien), par Zimmerti ;
Histoire et examen de l'Encyclique et du Syllabus (en italien), par Antoine Isaia ;
Rome papale (en italien), par Desancis.

New-York, 20 septembre.

Des meetings de Féniens continuent sur différents points des Etats du Nord. On ne sait pas qu'il en soit résulté rien de bien important. A une réunion du *Cercle garycken*, plusieurs discours ont été prononcés par des membres influents de l'Ordre, et l'on a prêté avec assurance la délivrance de l'Irlande. Un des orateurs a constaté que des bons de « la nouvelle république irlandaise » sont actuellement gravés dans cette ville.

On dit que Juarez, ayant été chassé de Chihuahua par les impérialistes, est arrivé à El-Paso, sur le Rio-Grande, d'où il irait à New-York pour rejoindre sa famille. On constate que, pour le moment, Juarez aurait renoncé à résister aux forces impérialistes. Mais des amis du parti républicain au Mexique assurent que Juarez fera des efforts déterminés pour s'assurer l'assistance des Etats-Unis, par l'intermédiaire des particuliers et non par le gouvernement lui-même.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

On lit dans le Pays :

« On sait que le gouvernement vient d'affranchir l'industrie des appareils à vapeur des formalités préventives auxquelles elle avait été assujettie jusqu'à ce jour. Comme l'application des mesures ne s'effectuera qu'en quelque sorte remise à la responsabilité seule des industriels, le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, a cru qu'il serait utile de signaler, à des intervalles plus ou moins rapprochés, les accidents dus à l'emploi de la vapeur et les causes de ces accidents.

Ces publications serviront d'exemple aux industriels pour éviter des accidents analogues, et par là même elles leur rendront un véritable service.

Le *Moniteur* a publié l'état des accidents arrivés dans le cours de l'année 1864. Leur nombre s'est élevé à 16 et ils ont fait 55 victimes, dont 40 tués ou morts des suites de blessures et 15 blessés.

Les accidents les plus fréquents se sont produits dans les fabriques de sucres ou raffineries et dans les papeteries. Ce sont les chaudières cylindriques avec bouilleurs qui les ont généralement occasionnés, et il faut les attribuer autant à la mauvaise qualité du métal ou aux dispositions vicieuses du fourneau qu'à l'imprudence ou au défaut de surveillance des chauffeurs ou des mécaniciens. — N. Castéra.

On assure que la Compagnie universelle du canal de Suez reçoit, depuis l'ouverture de la navigation entre les deux mers, des demandes considérables de marchandises. La Compagnie des Messageries Impériales, pour sa part, est en pourparlers avec la Compagnie de Suez pour faire transiter par le canal des chaudières à vapeur des poids et d'un volume considérable.

Il résulterait de renseignements donnés par la Patrie, que le commerce est aussi empressé de profiter de cette communication que la Compagnie du Canal elle-même peut l'être de l'ouvrir entièrement. Dès à présent, il n'y a évidemment de limites au transit des marchandises que celles que la Compagnie est obligée de s'imposer pour laisser toute latitude aux entrepreneurs des travaux.

Le *Mémorial de la Loire* dit qu'on a reçu, ces jours derniers, à St-Etienne, un échantillon de cocons d'une espèce encore inconnue en France. Ils viennent de la Havane et présentent ceci de particulier, que le ver à soie, en les formant, a soin de se ménager l'issue par laquelle il s'échappera plus tard, lorsque sa métamorphose sera achevée.

Des graines accompagnant cet envoi ; on les a expédiées dans le Midi, où elles doivent être soumises à des essais d'élevage.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE.

Par décret du 28 septembre dernier, le jeune Clodomir Lober, fils de M. Lober, auteur de plusieurs ouvrages administratifs, chef de bureau à la préfecture du Nord, a été nommé boursier du gouvernement au Lycée impérial de Lille.

Nous attirons l'attention de qui de droit sur le mauvais état d'entretien dans lequel se trouve le viaduc de la rue de Mouvaux ; c'est un véritable foyer d'infection pour tout le voisinage.

Nos abonnés recevront avec le présent numéro l'*Indicateur des trains du chemin de fer du Nord*, pour le mois d'octobre. Le service direct entre Paris et Ostende étant supprimé à partir du 1^{er} octobre 1865, deux trains cesseront d'avoir lieu entre Tourcoing et Mouscron à dater de la même époque.

Leur marche est ainsi rectifiée : Lille, départ, 12 20 soir. — Roubaix, 12 48. Arrivée à Tourcoing, 12 58. Tourcoing, départ, 1 40 soir. — Roubaix, 1 53. — Lille, arrivée, 2 20.

Le cours public de langue anglaise se réouvrira le jeudi 12 courant. Il aura lieu le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 8 à 9 heures du soir, dans la salle affectée aux cours de physique et de chimie.

Voici, selon l'annuaire du bureau des longitudes, quelles seront toutes les phases de l'éclipse partielle de lune visible à Paris aujourd'hui mercredi 4 octobre :
Entrée de la lune dans la pénombre, à 8 heures 34 minutes du soir ; entrée dans l'ombre, à 9 heures 48 ; milieu de l'éclipse, à 10 heures 40 minutes. Sortie de l'ombre, à 11 heures 50 minutes ; sortie de la pénombre, le 5, à 1 heure 4 minutes du matin. La grandeur de l'éclipse sera de 34 centièmes du diamètre de la terre. Le lever de la lune, le 4, aura lieu à 5 heures 18 minutes du soir.

Voici les prédictions de feu M. Mathieu (de la Drôme) pour le mois d'octobre :
Octobre. — Dans le cours de la pleine

lune, qui commencera le 4 et finira le 11, quelques pluies d'orage sont indiquées dans le midi de la France.

Vers le 23 ou le 24, quelques probabilités de pluie au nord et peut-être dans quelques départements du centre (je n'affirme rien). — (11)

Les affiches du théâtre portant encore cette mention : *Continuation des débuts*, nous renvoyons à dimanche notre article sur la reconstitution de la troupe.

D'ailleurs, nous connaissons déjà les noms de deux artistes engagés en remplacement de ceux qui vont nous quitter.

C'est d'abord M^{lle} Louvenard qui vient de Bordeaux et qui jouera les *grandes coquettes* et les 2^{es} et 1^{res} rôles ; puis M. Frespect, jeune premier, premier amoureux, qui vient également de Bordeaux où il a tenu son emploi pendant deux ans.

Voilà déjà le commencement de la réorganisation dont nous serons à même, il faut l'espérer, d'annoncer le complément dans notre prochain article.

Dimanche dernier a eu lieu dans la salle de l'Hôtel-de-Ville le concert donné par M. Charles Lepers, baryton, premier prix du Conservatoire de Lille, avec le concours de plusieurs artistes de Lille et de la *Société orphéonique* de Roubaix.

Un public choisi s'était donné rendez-vous à cette soirée.

Le programme était séduisant. Les exécutants ont tenu ce qu'il promettait. Le nom et le talent connus des artistes offraient toute garantie.

Des applaudissements chaleureux ont suivi l'exécution de chaque morceau.

Accorder une mention spéciale à chacun serait trop long ; il paraît plus sage et plus équitable de confondre tous les chanteurs et les instrumentistes dans le même tribut d'éloges et de félicitations, puisque tous y ont une part égale.

M^{me} Steiner-Meyran, la charmante artiste dont le public de Roubaix a si souvent applaudi le talent, nous a quittés, il y a quelques jours, pour se rendre à Rochefort où l'appelaient avec instance le directeur du théâtre.

La *Comédie*, journal des théâtres à Paris, rend compte en ces termes des débuts de M^{me} Steiner dans *Dalia* : « La princesse Léonora, jouée par M^{me} Steiner-Meyran, a été pour cette artiste l'occasion d'un magnifique succès ; elle y a déployé un talent remarquable. » Nous pouvons affirmer que le public aristocratique de Rochefort est bon juge de la valeur d'un artiste, et que, pour qu'il débute, il lui fasse un *magnifique succès*, il faut que l'artiste ait un *talent remarquable*. Le triomphe de M^{me} Steiner sur cette scène difficile ne fait donc qu'ajouter un succès nouveau à ceux qu'elle a déjà remportés.

A. V.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX
Bulletin de la Séance du 1 octobre 1865.
Sommes versées par 89 déposants, dont 17 nouveaux 9,248 —
33 demandes en remboursement 11,315 26
Les opérations du mois d'octobre sont suivies par MM. L. Eckman et J. Toulemonde directeurs.

PERCEPTION DE ROUBAIX.

MM. les contribuables en retard de payer les termes échus de leurs contributions sont prévenus, que le porteur de contraintes arrivera très prochainement en cette ville pour exercer des poursuites contre tous les retardataires. 5543

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 4 octobre 1865.

On fait, à Saint-Cloud, les préparatifs nécessaires pour la réception de leurs Majestés dans cette résidence.

La cour ne se rendra que vers le 15 octobre à Compiègne.

On présume toujours que le Roi et la Reine de Portugal passeront une semaine auprès de l'Empereur et de l'Impératrice.

Le Prince et la Princesse de Galles viendront, probablement, dans les premiers jours de novembre.

Il y aura, comme les précédentes années, quatre séries d'invités, à dix jours par série. Cela prolongerait jusqu'à la fin de novembre la villégiature de fin de saison.

De grandes chasses auront lieu dans la forêt de Compiègne. Il sera organisé au château, des concerts et des bals intimes. A tour de rôle, la Comédie française, l'Opéra comique et le Gymnase viendront donner des représentations, une par semaine.

M. de Bismark est arrivé aujourd'hui à Paris. Il a fait visite à M. le ministre des affaires étrangères et repart ce soir.

Les lettres de Rome, du 27, constatent que la santé de Pie IX est parfaite. La création de nouveaux cardinaux qui devait avoir lieu au mois de décembre est remise au Carême de 1866. Mgr Franchi est parti pour l'Allemagne ; il va engager les chapitres métropolitains de Cologne et de Posen à présenter des candidats pour ces deux archevêchés.

Le *Mémorial Diplomatique* ne persiste pas seulement à représenter lord Palmerston comme de plus en plus absorbé par la goutte ; il prétend que le noble lord est maintenant sujet à des absences d'esprit ? il doit rendre sa démission inévitable.

La correspondance parisienne d'un journal belge remet en circulation le bruit d'une convocation prématurée des Chambres. Cette rumeur n'est pas plus fondée aujourd'hui qu'il y a trois semaines. La politique, les affaires sont en repos ; elles profitent du regain de beaux jours qui continue, avec exagération, l'été en automne. Les préoccupations importunes reviennent toujours assez tôt.

Le *Constitutionnel* dément la nouvelle, rapportée par un journal étranger, que l'Impératrice aurait composé une brochure intitulée : *Le Mexique au point de vue providentiel*.

On écrit de Vienne, que le ministre de la justice vient de recommander aux chefs de la magistrature de veiller strictement à ce que le nombre des employés judiciaires soit aussi limité que possible. La circulaire ajoute qu'il convient d'élever le traitement de ces fonctionnaires, mais en exigeant un travail en rapport avec les sacrifices de l'Etat. C'est la réalisation d'une mesure que, pour notre compte, nous avons souvent réclamée, non-seulement à l'égard des employés judiciaires, mais pour ce qui concerne les fonctionnaires de tous les grands services, tant à Paris que dans les départements.

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 2	le 3	haut	bais.
3 % ancien	68 42 1/2	68 42 1/2		
4 1/2 au com.	96,75	96,25		0,50

FAITS DIVERS.

Sur les 700 membres du récent congrès de Berna, on comptait environ 230 Suisses, 105 Belges, 90 Français (dont 72 de Paris), 57 Hollandais, 26 Allemands, une vingtaine d'Anglais, autant de Russes et d'Italiens, enfin quelques Espagnols, Polonais, Danois et Américains. Notons que sur 700 membres du congrès, on comptait environ 80 dames, filles ou femmes de sociétaires qui ont suivi les discussions avec beaucoup de zèle, et l'une d'elles, M^{lle} Clémence Royer, a pris une part active à la discussion ; l'exposé de ses idées relatives à l'influence du luxe sur la société a été comme une pomme de discorde jetée au milieu des économistes, et il n'a pas fallu, pour lui répondre, moins de six orateurs, parmi lesquels MM. Horn et Joseph Garnier, deux maîtres de la science.

— On lit dans un journal :

« M. le vicomte de Cormentin, conseiller d'Etat, a fondé à l'école communale de Montargis (Loiret) un prix consistant en un livret de caisse d'épargne de 25 francs. Suivant le désir exprimé par le fondateur, les élèves désignent eux-mêmes, à la majorité et au scrutin secret, celui d'entre eux qu'ils jugent le plus digne de ce prix d'après l'ensemble de ses travaux de l'année. L'instituteur déclare que les suffrages de cette élection enfantine, déjà exprimée deux fois, ont toujours donné la palme au mérite, et que lui-même n'eut pas mieux choisi. L'enfant qui a obtenu le livret décerné l'année dernière ajoute soigneusement à ce premier capital toutes les petites sommes qu'il peut réunir.

Il y a, croyons-nous, une heureuse idée dans cette application du suffrage universel à l'école primaire. C'est une excellente éducation civique à donner aux enfants, un moyen de les habituer de bonne heure à bien se rendre compte de la portée des fonctions électives qu'ils seront appelés à remplir plus tard. »

— Par suite de l'épizootie, la viande, à Londres, est d'un prix exorbitant. L'importation des bestiaux étrangers est impossible. On a refusé un chargement de trois cents bestiaux venant de Hollande, parce qu'une seule vache était devenue malade pendant la traversée.

Le correspondant d'un journal écrit de Constantinople pour donner la recette d'un préservatif contre la maladie, recette qu'il présente comme supérieure. Il s'agit de laver, tous les matins, avec du vinaigre, les narines, la bouche et la langue des animaux. Le correspondant dit avoir préservé de la peste 400 bestiaux, alors que ce fléau décimait presque tout le bétail d'un village des Principautés.

— Sur un milliard deux cent quatre-vingt-cinq millions d'hommes qui peuplent la terre, sept cent millions ne se vêtissent que de coton, cinq cent vingt millions en consomment une certaine quantité, et le reste, moins de quatre-vingts millions, va nu dans l'intérieur de l'Afrique, ou se couvre de peaux de bêtes vers les régions polaires. Il est, comme, on le voit, peu de royaumes aussi bien établis que celle du coton, peu de questions économiques aussi générales et aussi graves.

— L'erreur dont Pierre Lagarde a été victime n'est pas sans exemple ; mais il est bien rare que la justice, un moment égarée par la rumeur publique, ne trouve pas la trace du vrai coupable.

Il y a quelquefois aussi des révélations vraiment providentielles. En voici un exemple bien remarquable. Il date de quelques années à peine.

Dans une commune du département de la Haute-Garonne (Nailloux, arrondissement de St-Gaudens), habitait un vieillard aveugle, très-riche, et dont les revenus, accumulés chaque année, grossissaient toujours la fortune.

pourtant, il vous reste encore quelques scrupules, eh bien ! pour faire une bonne œuvre, pour nous donner, à ma sœur et à moi un agréable souvenir, recevez gratuitement à votre bord ces deux pauvres ouvriers qui sont venus hier vous demander la place la moins coûteuse, et qui seraient heureux de n'avoir rien à payer. De plus, pour que nous nous quittons en bonne amitié, comme le vent a tourné et ne vous permet plus de sortir aujourd'hui de la rade, venez dîner avec nous, à six heures, à l'hôtel de la Marine.

L'honorable Canadien accepta avec empressement ces deux propositions. A six heures sonnait, il entra en grande tenue dans la salle réservée où Robert avait fait mettre quatre couverts. Il savoura avec un plaisir gastronomique les différents mets l'excellent cru de Château-Lagrange, et au dessert entonna gaiement le chant populaire du Canada :

A la claire fontaine
M'en allant promener.

« C'est égal, dit-il en se levant et en serrant vigoureusement la main de Robert, cela me fait de la peine de ne pas naviguer avec vous. Mais on ne sait pas ce qui peut arriver. Les hommes se rencontrent plutôt que des montagnes. Si quelque révolution, comme on en fait souvent dans votre pays, ou quelque autre événement vous donnait encore l'idée d'aller au Canada, rappelez-vous que vous avez là un ami : Georges Receveur, Français d'origine, capitaine au long cours, saubourg Saint-Jean, à Québec. Tout le monde le connaît. »

Le lendemain, les trois voyageurs se mirent en route pour Paris, non point dans une étroite et sombre rotonde, mais dans

une bonne calèche achetée pour Robert, et nous laissons à penser la joie éclatante, à leur retour, sous l'humble toit de la rue de Varennes.

Ce n'est point dans la première effervescence produite par la réalisation d'un ardent désir que l'on peut savoir si ce désir n'était point un erreur.

« Ne louez point, dit un proverbe islandais, la beauté du jour avant qu'il soit fini, la trempe du glaive avant de l'avoir essayée, le banc de glace avant de l'avoir franchi. »

Ne louons pas trop non plus la finesse de nos combinaisons, l'habileté de nos calculs, avant de voir quelles en seront les conséquences.

Un an s'est écoulé.

M. Fliteau a eu enfin la satisfaction de marier son fils et sa fille : son fils avec la riche Mme Augèle ; sa fille avec un chef d'institution qui a pensé qu'une personne si instruite ferait la gloire de sa maison et le désespoir de ses concurrents. Bienôt, la candide institutrice a reconnu que les élégies en vers et les dissertations en prose de sa brillante compagne ne procuraient pas le moindre bénéfice à son établissement. De plus, il a eu la douleur d'apprendre que ses rivaux, ces mêmes rivaux qu'il comptait humilier par son mariage, se rallaient impitoyablement de sa stérilité vanité, disant qu'il était bien sot d'avoir épousé une fille déjà vieille et sans dot, et incapable de faire autre chose que d'ajouter page sur page à des manuscrits dont nul éditeur ne publierait jamais la moindre ligne. Il a pris alors une résolution terrible. Il a fait venir dans son cabinet

celle qu'il appelait naguère avec enthousiasme la Sapho, la Corinne des temps modernes, la muse glorieuse de la Lorraine, et lui a signifié brutalement qu'il fallait de toute nécessité que désormais elle descendît du haut de ses régions poétiques, pour s'occuper des vulgaires soins du ménage, travailler à la lingerie, faire la visite du docteur, aller chaque matin au marché, surveiller la cuisinière, et au besoin préparer elle-même la soupe et assaisonner les haricots.

A cet outrageant commandement, la dixième Muse a répondu avec indignation qu'elle ne se soumettrait jamais à une telle dégradation, et qu'elle allait se retirer chez son père.

« Allez chez votre père, lui a répondu le féroce mari : il ne vous a point élevée comme il devait le faire dans son misérable état de fortune, et s'il est puni de son aveuglement, il n'aura que ce qu'il mérite. »

La pauvre Flore a été, tout éplorée, conter à M. Fliteau les atrocités de son mari, et M. Fliteau qui ne se souciait nullement de la reprendre avec lui, l'a engagée paternellement à retourner au domicile conjugal, à demander grâce et à se résigner.

D'un autre côté, l'actif, le rusé M. Fliteau n'a pas eu plus d'agrément. Mme Augèle lui a rendu, il est vrai, un notable service en payant les dettes de Victor ; mais elle n'a point voulu se marier sous le régime de la communauté. Elle s'est réservée la possession absolue de ses domaines et de ses capitaux. Elle a déclaré formellement à son cher époux que désormais elle n'acquitterait pour lui d'autres dépenses que celles dont elle aurait elle-même reconnu la nécessité. Elle lui interdit tout

déjeuner de garçon, et toute fantaisie. Elle lui accorde deux cigares par jour, et une misérable petite somme par mois. Elle l'oblige à l'accompagner partout, au spectacle, à l'église, à la promenade, en soirée, et l'empêche même d'aller voir son père, « un vieil hypocrite, dit-elle sans circonlocution, et un vieux fourbe. » Puis elle ajoute d'un air doctoral : « Dieu pardonne à qui se repent. » Mais lui ne connaît pas le repentir, et n'a d'autre regret que d'échouer dans une de ses artificieuses spéculations. Voilà pourquoi il est châté et mérité de l'être.

Lorrain vilain,
Traître à Dieu et à son prochain.

M. Fliteau, qui, en effet, n'a jamais eu le moindre remords de ses méchantes actions, et qui mourrait bien usé, comme M. Mazerolle, du capital confié à sa garde, sans songer une minute à le restituer, l'infortuné M. Fliteau en est réduit à vivre mesquinement de sa pension de retraite, et il gémît de son sort, et il a bien plus gémé encore en apprenant le mariage de Robert et son retour à Saunles.

« Ah ! s'est-il écrié, je me suis laissé jouer, duper comme un enfant. Il n'était pas ruiné, comme il le disait, il voulait seulement éprouver mon désintéressement. Quelle sottise j'ai faite ! Et quelquefois j'ai osé croire à mon habileté ! Je ne suis qu'un niais et le plus malheureux des niais. »

Robert est en effet à Saunles avec sa bien-aimée Clotilde. Il a repris possession du domaine que Mme de Saunles l'a obligé de conserver. Il a le cœur si bien rempli de son amour conjugal et de ses espérances de paternité qu'il n'aspire plus aux longs voyages.

Henri, marié avec Mlle de Norroy, a été

nommé, à sa demande, ingénieur des mines à Metz, ce qui l'autorise à faire de fréquents voyages à Saunles.

La baronne a conservé son petit appartement de la rue de Varennes. Mais elle n'y réside guère. Elle est perpétuellement sur la route de Lorraine, tantôt à Metz, et tantôt à Saunles, entre ses enfants qui se disputent le privilège de la garder.

Marie, dont nulle remontrance et nulle prière n'a pu ébranler la résolution, est entrée à Metz, dans le couvent des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Après y avoir fait un édifiant noviciat, elle a obtenu l'autorisation de s'établir dans le village de son père, avec deux autres religieuses. Elle a institué dans ce village une salle d'asile pour les enfants, une école élémentaire pour les petites filles, une infirmerie pour les malades. Elle associe à ces bonnes œuvres son frère et sa belle-sœur. « Vous êtes riches et heureux, dit-elle, vous devez votre tribut à ceux qui souffrent et qui ont besoin. »

Avec son revenu, avec qu'elle y ajoute par sa sainte mendicité, elle va de côté et d'autre dans son infatigable charité, distribuant ses dons dans la cabane de l'ouvrier, visitant les pauvres, consolant les affligés. Jeune et belle, douce et riante, rien qu'à la voir passer avec sa virgine figure, son vêtement de religieuse, le rayonnement de la bonté d'âme sur les lèvres et dans les yeux, la croix sur la poitrine, on se sent rasséréné.

Les gens du pays la vénèrent et la bénissent.

Le curé dit que c'est un ange de miséricorde.

Et Robert dit : C'est la blanche colombe qui s'est offerte elle-même en sacrifice pour les péchés des autres. C'est pour elle